

Date d'adhésion : ____ / ____ / ____

ENTREPRISE CRÉÉE EN 2023/2022 :

Tarif spécial 1^{ère} année : 180 €

Cotisation TPE 0 à 5 salariés = 385 €
 Au-dessus de 350 000 € HT + 20 €
 de Chiffre d'Affaires :

De 6 à 9 salariés = 460 €
 Au-dessus de 500 000€ HT + 40 €
 de Chiffre d'Affaires :

De 10 à 19 salariés = 600 €
 Au-dessus de 750 000 € HT + 50 €
 de Chiffre d'Affaires :

De 20 à 49 salariés = 975 €
 Au-dessus de 1 500 000 € HT + 70 €
 de Chiffre d'Affaires :

De 50 à 74 salariés = 1 500 €
 Au-dessus de 1 900 000 € HT + 85 €
 de Chiffre d'Affaires :

De 75 à 100 salariés = 1 750 €
 Au-dessus de 2 300 000 € HT + 95 €
 de Chiffre d'Affaires :

Au-dessus de 100 salariés Cotisation unique = 1 950 €

Frais d'inscription de la 1^{ère} année = + 50 €

TOTAL =

Par virement bancaire sur le compte suivant sans omettre d'indiquer le nom de votre société :

CIC GRAND PARIS EST ENTREPRISES
 Code BIC CMCIFRPP -
 Code IBAN – FR76 3006 6109 0000 0103 4430 126

Par chèque bancaire à libeller à l'ordre de la CPME 94

Fait à

Cachet et Signature :

RAISON SOCIALE* :

ADRESSE* :

SIRET* : NAF* :

NOM* :

PRENOM* :

FONCTION :

TELEPHONE* :

TELECOPIE :

Site Internet :

E-MAIL* :

A compléter

Nombre de Salariés* (au 31/12/2022) :

Chiffre d'Affaires :

ACTIVITE (détaillée) :

*** Renseignements obligatoires**

**** Ouvrant droit à souscrire un contrat GSC (Régime de la Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprise) : www.gsc.asso.fr**

Adhésion parrainée par :

Les informations recueillies sont nécessaires à l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : contact@cpme94.fr – Tél. 01 43 99 55 49.

LE MONTANT DE VOTRE COTISATION EST DÉDUCTIBLE DE VOS FRAIS GÉNÉRAUX